

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux, le 21 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme JOLIVET Martine, Mme DI FRANCESCO Josette, M. von DUNGERN Clemens, Mme De Saint RIQUIER Mylène, M. OHEIX Hervé, M. CHIALVO Michel, M. WEINLAND Robert, M. RIOLLET Vincent.

Absents excusés: M. DAGORY Laurent donne pouvoir à Mme JOLIVET Martine, Mme CHAPEL Clarisse donne pouvoir à M. VANDEPUTTE Philippe

Secrétaire de séance : Mme DI FRANCESCO Josette.

Lecture du compte rendu de la séance du 19 novembre 2021 est faite et approuvée à l'unanimité

I - Points sur les projets

- Eglise : l'architecte monsieur Lecoer a répondu à l'appel d'offre pour l'AMOA; nous attendons 1 ou deux autres dossiers. Mme Isabelle Morin-Loutrel (DRAC) demande une analyse géotechnique du sol avant tous travaux. Monsieur Lecoer nous a apporté de nouveaux devis pour cette étude. Ceux-ci s'élèvent à 13 000€. Un prochain rendez-vous est fixé entre la DRAC et monsieur Lecoer le 26 janvier à 17 heures.
- Parking cimetière : ce projet est en attente de l'approbation des modifications du PLU.
- Arrêt de bus sur la D100 : l'arrêt de bus est quasiment terminé. Au printemps sera réalisé le mur en pierre et le dallage.
- Trottoirs: - sente de la Nourrée : il est prévu de mettre une bordure en grès le long du mur.
 - route du Chesnay : à l'angle de la route du Chesnay et de la Coursoupe, un tracé de caniveau sera étudié afin de canaliser l'eau venant de Chaussy.
 - chemin desPlantes : il faut refixer les bordures en pavé au carrefour avec la route de Chaussy.
- AAVO : plusieurs projets de travaux sont en cours de réhabilitation : chauffage, isolation, électricité, nouveau hangar en bois. Les anciens bâtiments devront répondre aux nouvelles réglementations énergétiques.
- Maison communale du 8 rue de l'Eglise: le locataire a donné son congé pour le 31 janvier 2022. Des travaux de réparations et de modification devront être envisagés.

Monsieur le Maire propose de monter un contrat rural pour financer l'ensemble de ces travaux. Pour rappel, la région les finance à hauteur de 40 % du montant des travaux hors taxes et le département à hauteur de 30%.

II - Points sur le PLU

La concertation sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme est clos. Monsieur le Maire précise que la durée légale de cette concertation est de 15 jours. Cette consultation s'est déroulée sur 1 mois afin de ne pas pénaliser les administrés, Mme Vicq, la secrétaire ayant été absente pendant une semaine.

Les observations formulées seront envoyées au cabinet d'urbanisme (Urba-Service) pour analyse. Ne seront retenues que celles d'intérêt général. L'organisme MRAE (Mission Régionale d'Autorisation Environnementale) doit se prononcer. Il a trois mois pour le faire à partir du 19 novembre 2021. Une fois que toutes les remarques seront enregistrées, le conseil municipal devra se réunir pour enclencher l'enquête publique. Au préalable, celui-ci devra délibérer sur les modifications. Une réunion est prévue avec Urba-Service. Un commissaire enquêteur sera désigné par le tribunal administratif sur la demande de la commune. Cette enquête pourra être prévue courant avril 2022.

M. Chialvo et M. Oheix demandent la tenue d'une réunion publique pour expliquer les modifications du PLU. M. le Maire est favorable à cette demande. Il indique qu'elle se fera après validation des modifications par le conseil municipal.

III- Point sur le livre de Chérence

M. Weinland indique que 180 pages du livre sont terminées; quelques chapitres sont à finaliser. Il attend des documents du frère Robert et de M. Azria ainsi que le plan de Chérence.

IV - SIGEL

Un travail est engagé sur l'actualisation des statuts. Les frais de fonctionnement seront calculés pour moitié du montant au prorata du nombre des enfants scolarisés et pour l'autre moitié au prorata du nombre d'habitants par commune.

Depuis la rentrée de janvier, de nombreux cas de COVID se déclarent chaque jour à l'école de La Roche Guyon.

Cela a conduit à la fermeture des services du périscolaire et à la suspension du transport jusqu'au 25 janvier 2022.

Les parents d'élèves se sont organisés pour surveiller les repas pique-nique pris dans la classe non occupée sous l'autorisation de la Mairie de la Roche Guyon.

V -Approbation de modification des statuts du syndicat intercommunal d'assainissement autonome

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la nécessité de modifier les statuts car il est de plus en plus difficile d'obtenir le quorum et propose de modifier les statuts concernant le nombre de délégués Titulaires et Suppléants, au nombre de deux chacun actuellement.

Vu l'arrêté préfectoral n° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes;

Vu l'article

L5211-20 du Code générale des collectivités territoriales (CGCT)

Considérant la nécessité de disposer de nouveaux statuts pour acter cette modification du SIAA et sa nouvelle représentativité.

Monsieur le Président propose de passer à Un Délégué Titulaire et Un Délégué Suppléant.

Pour ce faire, il est nécessaire de délibérer.

Le Comité Syndicat, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de modifier les statuts du SIAA concernant le nombre de délégués titulaires et suppléants.
Décide de passer à un délégué titulaire au lieu de deux et un délégué suppléant au lieu de deux.

Le conseil
émet un avis favorable au projet de statuts annexé à la présente.

V - Nomination des délégués au SIAA

Vu les nouveaux statuts du SIAA
Vu les articles L5212-6 et L5212-7 Du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide de procéder à l'élection, au scrutin secret, de deux délégués qui représenteront la commune au SIAA
Compte tenu du résultat de vote,

Mme DE SAINT RIQUIER
M. OHEIX Hervé
ont été élus délégués de la commune auprès du SIAA

VI - Syndicats

Syndicat de l'eau : une convention d'entretien des réseaux et de pose de nouveaux compteurs est signée avec Veolia pour une durée d'un an renouvelable. Il y aura deux relevés de compteur d'eau par an mais toujours une édition d'une facture. Le programme des travaux pour l'installation d'un filtre à nitrates est en cours de négociation. M. Le Maire communique le numéro d'astreinte pour les particuliers en cas de fuites d'eau: 06.70.07.26.95. Une augmentation du prix de l'eau de 30 centimes/m³ est probable en 2022 afin de pouvoir toucher les subventions pour la station nitrate car le prix du m³ est inférieur au prix moyen du département.

SIERC : Des lampadaires seront posés sur la D100 en direction du parking. Une réunion est prévue avec la société STUR, M. Weinland et le Maire.

VII - Commissions

Commission culture et tourisme se redivise . Pour la culture plusieurs projets sont à l'étude : «art territoire» prévu pour l'été jusqu'en automne et le circuit des églises .
Une étude sur le site de la communauté de communes est en cours pour avoir un lien avec le PNR.

VIII - Points divers

-Election Présidentielle du 10 et 24 avril: monsieur le Maire demande à tous les conseillers d'être présents et ébauche un planning de présence pour les 2 tours.

-Listing des commissions de l'intercommunalité : Monsieur le maire en donne lecture afin de pouvoir le modifier si nécessaire.

Prochaine réunion du Conseil municipal le 18 Février 2022 à 19h30 .

CHAPEL Clarisse	
CHIALVO Michel	
DAGORY Laurent	
DE SAINT RIQUIER Mylène	
DI FRANCESCO Josette	
JOLIVET Martine	
OHEIX Hervé	
RIOLLET Vincent	
Von DUNGERN Clémens	
WEINLAND Robert	